À titre de Première déléguée du Canada-Québec et présidente d'honneur à l'Association mondiale de la route (PIARC), j'aimerais exprimer ma reconnaissance à M. Claude Carette pour son importante implication comme président du Comité national PIARC-Québec.

De 2007 à 2020, M. Claude Carette s'est distingué par son constant engagement à prendre en charge avec succès une grande variété de mandats, fédérant ainsi de nombreux acteurs des secteurs public, privé, municipal et universitaire. M. Carette s'est aussi impliqué auprès d'autres comités nationaux de PIARC, mettant de l'avant le caractère global des enjeux qui unissent les communautés routières à travers le monde.

C'est donc un héritage fort qui nous est laissé ici pour la succession.

Anne-Marie Leclerc, ing. M. Ing.
Première déléguée du Canada-Québec
Présidente d'honneur à PIARC
Sous-ministre adjointe à l'ingénierie et aux infrastructures
au ministère des Transports du Québec

Appel de mise en candidature¹

Le Comité national québécois invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature à titre de président du Comité national PIARC-Québec auprès de l'Association mondiale de la route (PIARC).

Le rôle du président du Comité national PIARC-Québec est ainsi défini :

- Le président du Comité national PIARC-Québec doit veiller à la bonne réalisation des éléments constitutifs de l'objectif du Comité national PIARC-Québec;
- Le président a le contrôle général et la surveillance des affaires du Comité national PIARC-Québec.
- Le président appuie la Première déléguée du Canada-Québec dans la nomination des membres aux comités techniques et aux groupes d'étude de PIARC ainsi que dans tout autre dossier concernant la participation de la communauté des transports aux activités de PIARC.

Le président est assisté dans ses fonctions par le secrétaire général du Comité national PIARC-Québec nommé par l'Association québécoise des transports (AQTr).

Durée d	u mandat
---------	----------

. .

¹ L'emploi du genre masculin dans ce document a ici pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.

Le mandat du président du Comité national PIARC-Québec est en adéquation avec les cycles de travail de l'Association mondiale de la route et se termine à la fin dudit cycle. Lors de l'appel à candidatures pour un mandat subséquent, le président peut soumettre à nouveau sa candidature selon le processus établi.

Critères de sélection

Les qualités et les compétences personnelles recherchées :

- Sens du service public;
- Motivation et sens des responsabilités;
- Esprit d'équipe et de solidarité;
- Habiletés de communication;
- Esprit d'analyse et de synthèse.

Sont considérés comme des atouts :

- Avoir participé aux instances de PIARC, PIARC-Québec ou au Conseil d'administration d'une association en transport;
- Avoir siégé à une Table d'expertise de l'AQTr;
- Avoir une connaissance de base de la langue anglaise.

Dossier de candidature

Chaque candidature doit contenir le curriculum vitæ du candidat, lequel doit mentionner la formation du candidat, les postes qu'il occupe ou a déjà occupés et ses activités professionnelles et/ou associatives. Elle doit être accompagnée d'une lettre de motivation.

Chaque candidature doit comprendre une déclaration du candidat mettant en évidence ses qualités, ses intérêts et ses objectifs.

Les dossiers de candidature doivent parvenir par courriel au Secrétariat général du Comité national PIARC-Québec avant le 15 janvier 2021 à : ldankovics@agtr.com.